



PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE VALENSOLE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

Zonage réglementaire

Feuille D2

(Risques de mouvements de terrain, d'inondation, de crue torrentielle et de ruissellement)

Le PPRN de Valensole comporte également des plans de zonage relatifs aux risques de retrait-gonflement des argiles et d'incendie de forêt

Légende :

Niveau de contraintes

- Zones d'interdictions**
(réglements R1 à R5 et R10)
- Zones de contraintes moyennes ou faibles**
(réglements B11 à B19)
- Zones de contraintes fortes**
(réglements B20 et B21)
- Zones sans contrainte spécifique**
Pour les risques de mouvements de terrain, d'inondation, de crue torrentielle et de ruissellement.



Service instructeur :
Direction départementale des territoires

Enquête publique

Bureau d'études :
Alp'Géorisques

Réalisation et édition : Alp'Géorisques
Janvier 2018

Echelle : 1/5 000



Schéma d'assemblage :

